

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise

Absent : Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

Compte rendu du 21 avril 2011 adopté à l'unanimité

AVANCEMENT GRADE MME FELIX ET MR SERILLON

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la proposition d'avancement de grade pour Mme FELIX et pour Mr SERILLON.

Mme FELIX passera d'adjoint administratif 1^{ère} classe à adjoint administratif principal 2^{ème} classe et Mr SERILLON d'adjoint technique 1^{ère} classe à adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Le conseil municipal passe donc au vote :

Pour Mme FELIX : 4 pour (Mr ALLAFRANCHINO, Mme LAUTROU, Mme MACHISSOT, Mme ROSTAIND) ; 2 abstentions (Mr BOIS, Mme MALOSSE), 4 contre (Mr ALIBERT, Melle CHASTAGNARET, Mr DORNE, Mr GUEZE).

Le vote de Mr le Maire étant prépondérant, l'avancement de grade de Mme FELIX est refusé

Pour Mr SERILLON : 10 pour ; 0 abstention ; 0 contre

L'avancement de grade de Mr SERILLON est accepté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

VOIRIE 2011

Monsieur le Maire propose pour 2011 de refaire la totalité de la voirie du Pialou et présente le devis d'Appia. Après lecture du devis, enlever évacuation qui ne paraît pas nécessaire. Accord à l'unanimité

Mme ROSTAND soulève le problème de la route du pialou et du mamelon de terre servant à guider les véhicules et à protéger les places de parking. Après discussion, son utilité n'étant pas contesté, il est décidé de l'améliorer en le rabaissant éventuellement

SCHEMA DEPARTEMENTAL TERRITORIAL

Monsieur le Maire projette sur rétro projecteur le schéma départemental territorial et en fait une lecture rapide. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réfléchir à la possibilité de rejoindre dans un futur proche une autre communauté de communes en ne prenant pas en compte la communauté de communes de Lamastre qui a un potentiel fiscal trop faible. Les 2 possibilités qui s'offrent sont la communauté de communes du Centre Ardèche (Privas) et celle de Crussol (Valence).

Après réflexion, le conseil municipal pense que la population ressemble plus au centre Ardèche mais que le bassin de vie des habitants est d'avantage orienté sur la vallée du Rhône et que nous ne pouvons pas nous dissocier de VERNOUX.

AMENAGEMENT MAIRIE ET ESPACE PUBLIC ATTENANT

☞ Proposition de plans

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet réalisé par l'architecte Mme VIGNANDO concernant l'aménagement de la Mairie et l'espace public attenant. Différentes photos sont projetées sur rétro-projecteur.

Mme ROSTAIND signale que le projet n'intègre pas des toilettes publiques ce qui lui paraît inconcevable.

Au vu de ces différentes photos, des modifications sont à demander auprès de l'architecte :

- prévoir des barrières tout le long
- faire le toit moins plat

☞ Délibération pour réalisation

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour réaliser le projet : Aménagement Mairie et espace public attenant. Accord à l'unanimité des membres présents.

☞ Demande de subvention

Pour les demandes de subvention le projet a été chiffré à 80000 euros (30000 euros pour l'aménagement de la mairie et 50000 euros pour l'aménagement de l'espace public attenants. une subvention de 20% a été obtenue pour l'aménagement de la Mairie et une de 30 % pour l'espace public. Une demande de subvention a également été sollicitée au titre de la réserve parlementaire de nos sénateurs. Accord à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du conseil général et du ministère de l'intérieur pour la réserve parlementaire

COMPTE RENDU COMMISSION DES IMPOTS

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion de la commission des impôts qui s'est tenue le 18 mai 2011 en mairie.

Une modification et une précision sont demandées aux impôts :

- changer de catégorie d'appartements; nouvellement créés
- vérifier pourquoi la valeur locative a-t-elle autant augmenté pour un contribuable suite à la création d'un garage.

QUESTIONS DIVERSES

- lecture du courrier de Mr POTTIER concernant la détérioration d'un banc cassé

- présentation d'affiche de Mme BELLE concernant ces expositions en juin

- dimanche 12 juin 2011 : vide-grenier à Châteauneuf (place de la Mairie) de 8h30 à 17h. Inscriptions sur place

- concernant le nouveau matériel de la salle communale, nous sommes toujours en attente du nouveau devis de Mr GAILLARD.

La séance est levée à 22h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 23 juin 2011 à 20h00 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.